

16 décembre 2020 – December 16th, 2020

Bulletin # 56 – 2020 : Message de la SAAQ
Nouvelles mesures en lien avec la pandémie annoncées par le
gouvernement le 15 décembre 2020

Le présent bulletin vise à apporter certaines précisions à la suite des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement du Québec le 15 décembre 2020 dans le contexte de la COVID-19.

Activités des écoles de conduite

Selon les informations que la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) détient actuellement, nous vous informons que les activités des écoles de conduite pourront être maintenues dans la mesure où la formation théorique et l'examen théorique du module 5 peuvent être dispensés en ligne.

Ainsi, les écoles qui ne disposent pas de plateforme à cet effet ne pourront pas offrir de cours théoriques ni l'examen théorique du module 5 en présentiel, et ce, **du 25 décembre 2020 au 10 janvier 2021 inclusivement**.

Pour ce qui est des cours pratiques, ils sont maintenus selon les normes sanitaires déjà établies. Nous vous invitons à prendre connaissance du [Guide de normes sanitaires en milieu de formation qualifiante](#) de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Examens de la SAAQ

De plus, la SAAQ tient à vous informer que ses services sont maintenus. Ainsi, les examens théoriques et pratiques en centres de services auront lieu comme prévu.

News Bulletin # 56 – 2020: Message from the SAAQ
New pandemic-related measures announced by the government on
December 15th, 2020

This news bulletin is to provide certain clarifications following the new measures announced by the gouvernement du Québec on December 15th, 2020 in the COVID-19 context.

Driving school activities

According to the information currently held by the Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), we inform you that driving school activities can be maintained as long as the theoretical modules and the Module 5 knowledge test are given online.

Thus, schools that do not have a platform for this purpose will not be able to offer theoretical modules or the Module 5 knowledge test in person, **from December 25, 2020 to January 10, 2021 inclusively**.

As for the on-the-road sessions, those will be maintained according to the health standards already established. We invite you to read the [Guide de normes sanitaires en milieu de formation qualifiante](#) of the Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

SAAQ Exams

In addition, the SAAQ would like to inform you that its services are maintained. Thus, the knowledge and on-the-road tests in service centers will take place as scheduled.